



# Procès verbal

## POLE ARBITRAGE Réunion du 03 février 2024 - PV N°5

**PRESENTS** : MM. Jonathan BLONDY (Président) - Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance) - Eric LACOUR (Président du District) - Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24) - Daniel BOCQUIER - José DA SILVA - Victor DELACOUR - Quentin DELANNES - José DI PIERRO - Pascal GRAULIERE - Jean-Marc LALET - Bruno RONGIERAS - Gilles THOMAS

**EXCUSES (motifs)** : M. Camille KHAL et Mme Nathalie LONGUEVILLE (raison professionnelle) - MM. Mathieu DE MATOS (stage éducateurs), Quentin BERTHELET, Grégory MOREAU et Aubin SOLER (raison familiale) - Rui Manuel MARTINS PAIS (réunion LFNA)

**INVITES** : MM. Jean Marie DOMIERACKI - Fabrice ENCARNACAO - Benoît FOUCHET - Pascal GRAND - Noël NEBOUT - Serge VESSOT - Mohamed ZGHAL

### OUVERTURE PAR JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY souhaite la bienvenue aux membres présents et remercie les arbitres D3 qui ont répondu présents à l'invitation. Serge VESSOT, arbitre régional arrivé en Dordogne cette saison, est également présent. Il réitère les plus sincères condoléances du Pôle Arbitrage à David DELPEY, Jean Marie DOMIERACKI et Anthony GANDAIS dans les dures épreuves récemment vécues.

A ce jour, 208 fiches arbitres actives sont enregistrés pour environ 175 arbitres désignables. Les chiffres de la FFF ont été annoncés lors de la réunion organisée par la LFNA à destination des clubs. Jonathan remercie très sincèrement les bénévoles du Pôle Arbitrage, car la Dordogne est actuellement à +21 % d'augmentation des effectifs, nous plaçant meilleur résultat national ! Le taux de fidélisation est également parmi les plus hauts du territoire français. Les chiffres sont donc incontestables sur le travail de proximité organisé entre la CDA, ses arbitres et les clubs.

### DOSSIERS ADMINISTRATIFS

#### **Demande de gel médical de saison**

Christophe BESSON (Tréllissac APFC), Patrick BUFFIERE (US Périgord Foot), Vincent GUILLAUMEAU (FC Excideuil Saint Médard), Jean Yves LEVAL (FC Alliance Dronne) et Gaëtan RICARD (US Tocane Saint Apre) ont demandé à geler médicalement leur saison, sur présentation d'un certificat médical en bonne et due forme.

Les membres présents votent à l'unanimité. Ce Procès-Verbal sera transmis aux Commissions Régionales et Départementales du Statut de l'Arbitrage pour suite à donner.

#### **Arrêts annoncés**

Les arbitres ont été sondés par mail sur leur intention ou non de poursuivre pour la saison 2024/2025.

Plusieurs arbitres ont annoncé mettre un terme à leur carrière :

R2 – Jonathan BLONDY (Bergerac Périgord FC)

D2 – Jérémie CLOFF (JSA Limens) et Aziz ELAORF (CS Leguillac)

AAG1 – Mathilde DELANNES (JSA Limens)

AAG2 – Marie France PIANEZZOLA (AS St Germain Chanterac) et Serge RAYNAUD (ES Boulazac).

Concernant Marie France PIANEZZOLA, il est envisageable qu'elle poursuive uniquement sur le Futsal, cette démarche étant possible et permettant de couvrir son club en vertu de l'article 43 du Statut de l'Arbitrage.



# Procès verbal

## Problèmes administratifs

- Le licencié n°2547288849 est régulièrement indisponible ces dernières semaines dans des délais trop courts, ce qui crée des soucis au Pôle Désignations. Dans l'attente d'une convocation lors de la prochaine CDA, ses désignations seront adaptées.
- La licenciée 9602323917 a reçu des menaces de mort dans une langue étrangère par le biais des réseaux sociaux de la part d'un licencié. Il lui a été conseillé de déposer plainte ce qui devait être effectué cette semaine. De plus, un rapport a été demandé et le dossier sera traduit en Commission de Discipline. Le Pôle Arbitrage la soutiendra dans les démarches ainsi que le District Dordogne Périgord.
- Le Pôle Arbitrage profite de l'occasion pour rappeler à tous les arbitres la nécessité d'être vigilant vis-à-vis des propos tenus sur les réseaux sociaux. En effet, les officiels sont soumis au devoir de réserve en vertu de l'article 3.31 du Règlement Intérieur du Pôle Arbitrage.

## CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Jonathan BLONDY fait un point sur les classements du Fair-Play à l'issue de la dernière journée de championnat. Pour rappel, les classements sont établis au ratio points/matches, afin de rester équitable dans cette période avec beaucoup de matchs en retard.

### **Départemental 1 :**

- 1<sup>er</sup> – THIVIERS NORD DORDOGNE
- 2<sup>ème</sup> – JS CASTELLEVEQUOIS
- 3<sup>ème</sup> – AS NEUVIC SAINT LEON
- 4<sup>ème</sup> – ES BOULAZAC 2

### **Départemental 2 :**

- 1<sup>er</sup> – ENTENTE MARQUAY TAMNIES
- 2<sup>ème</sup> – CA RIBERACOIS 2
- 3<sup>ème</sup> – AS CHAMPCEVINEL
- 4<sup>ème</sup> – ROUFFIGNAC OLYMPIQUE CLUB

La soirée du Fair-Play en fin de saison se tiendra le lundi 17 juin 2024.

## POINT SUR LES OBSERVATIONS

A date du 3 février, les observations sont à l'état d'avancement ci-dessous :

- D1 : 21/30 soit 70 %
- D2 : 29/48 soit 60 %
- D3P : 26/45 soit 58 %
- D3NP : 19/30 soit 63 %
- Assistants Groupe 1 : 7/12 soit 58 %
- Assistants Groupe 2 : 9/12 soit 75 %

Quelques arbitres ont une situation qui demande une vigilance particulière.

En D1, les observations seront bientôt terminées.

En D2, Gaëtan RICARD a gelé sa saison.

En D3P, Julien BONNEFONS n'a aucune observation car il est très rarement disponible. José DI PIERRO et Olivier MARTINEZ n'ont qu'une observation en raison de leurs indisponibilités ou de soucis de santé.

Plusieurs D3NP ont du mal à être observés en raison d'indisponibilités fréquentes ou de blessures de longue durée (Romain COQUELET, Raphaël DENNI, Julien DUFOUR, Timothée RICERNE et Akram TAUFIK).

## Potentiels détectés

- Dylan BASTIEN avait fait l'objet d'un signalement par Rui Manuel MARTINS PAIS suite à son observation en tant que D3NP. L'observation effectuée par Quentin BERTHELET a confirmé un potentiel chez ce jeune arbitre, mais qui demande encore à mûrir son arbitrage pour pouvoir évoluer vers le niveau supérieur. Il sera de



# Procès verbal

nouveau observé en D2 sur un match avec peu d'enjeu afin de jauger l'évolution de son potentiel, en toute fin de saison.

- Florian PAYEUR a été observé par Delphin DA SILVA. Ce dernier a également effectué un signalement sur la prestation de qualité de cet arbitre. Il est donc proposé d'enclencher une éventuelle passerelle de Promotion Accélérée avec une observation par Quentin BERTHELET.

- Jonathan BLONDY a récemment observé Sylvain LESSENOT dans le cadre de son potentiel détecté. Compte tenu de l'état d'avancement dans la saison, il est proposé de valider sa candidature régionale.

Les trois propositions sont validées à l'unanimité.

## ORGANISATION SECONDE PARTIE DE SAISON

### Pôle Promotionnel

Quentin DELANNES remercie le club du CO COULOUNIEIX CHAMIERES pour l'accueil réservé aux arbitres et à l'encadrement sur le second stage, un accueil digne de ce nom. Le test physique a été réussi par la grande majorité des arbitres (un seul échec). Beaucoup de promotionnels ont progressé sur le test théorique depuis le premier stage. C'est très encourageant.

En revanche, il souhaite malgré tout plus d'assiduité sur les questionnaires Evalbox.

Le dernier stage se déroulera le samedi 16 mars prochain au lieu du samedi 9 mars, trop peu d'arbitres étant disponibles. L'ordre du jour sera à peu près identique au stage précédent. Un mail sera adressé à l'ensemble des membres du Pôle Arbitrage pour connaître les formateurs disponibles. Serge VESSOT sera intégré à l'encadrement en tant qu'arbitre régional, ce dernier ayant fait part de sa volonté d'aider le Pôle Arbitrage.

### Préparation stage Jeunes, Stagiaires et Féminines :

Le stage se déroulera le samedi 2 mars 2024. Suite aux récents échanges avec le bowling de Trélissac, il est décidé que la partie cohésion se fera sur la matinée, un repas sera pris en commun avant un travail en salle l'après-midi au District Dordogne Périgord. Jonathan BLONDY reprendra contact avec le bowling.

Il est précisé qu'en cas d'absence injustifiée sur le stage, les arbitres Jeunes ne pourront pas officier sur les finales.

## PAROLE AUX INVITES

Eric LACOUR, Président du District, informe les membres du Pôle Arbitrage que le carton vert va être expérimenté sur les Féminines à 11 Interdistricts avec le Lot et Garonne. Une réunion en visioconférence est prévue prochainement. Il répète le soutien de l'instance à la licenciée n°9602323917 et rappelle que le District sera présent. Il souhaite une bonne fin de saison à l'ensemble du corps arbitral.

Gilles THOMAS, représentant la Commission Technique, rappelle la tenue des finales Futsal début avril, de même que les finales jeunes début mai. Il fait confiance à la CDA pour la nomination des arbitres sur les finales.

Benjamin HAUTIER souhaite rappeler aux arbitres la nécessité de mettre leurs indisponibilités partielles ou totales sur les week-ends, deux semaines avant les rencontres. De plus en plus d'arbitres ont la fâcheuse tendance à oublier de les poser depuis la reprise de janvier. Il demande à Quentin DELANNES s'il est envisageable de mettre à jour la liste d'éligibilité pour les finales de coupe d'ici à la prochaine CDA. Il évoque ses difficultés à désigner en D1 depuis plusieurs semaines. Il a dû avoir recours à deux arbitres de Ligue et à deux arbitres de D2 depuis le début de saison pour combler les trous, conformément au vote effectué en CDA le 15 décembre dernier.



# Procès verbal

La circulaire de fin de saison relative aux montées et descentes sera rédigée dans les jours à venir, et soumise au vote de la CDA par biais électronique. La diffusion se fera dans les délais prévus, à savoir avant le 28 février 2024.

La prochaine FIA se déroulera du 23 au 25 février 2024 au siège du District Dordogne Périgord. Actuellement, sept candidats sont inscrits et des contacts ont été liés avec plusieurs clubs. La publicité a été adressée aux clubs, ainsi qu'à l'ensemble des arbitres. Il est demandé aux arbitres et bénévoles du Pôle Arbitrage de multiplier les partages sur Facebook, car cela porte ses fruits depuis trois sessions déjà.

Enfin, il précise que la CDPA a réalisé 99 accompagnements à ce jour (8/10 par week-ends actuellement). Beaucoup de stagiaires sifflent chaque semaine et Benjamin HAUTIER remercie les arbitres qui accompagnent les nouveaux. Plusieurs profils sont surveillés soit pour un potentiel intéressant, soit pour une certaine fébrilité nécessitant une attention toute particulière.

Patrick BUFFIERE (Président de l'UNAF24) était à Lyon pour un Conseil National récemment. Le groupe de travail dont il fait partie a rendu sa copie concernant la réforme des médailles. Il ressent une grosse amertume suite au retour de l'UNAF Nationale à ce sujet. Il laisse au Pôle Arbitrage les trousseaux de toilettes et souhaiterait qu'elles puissent être distribuées sur les cours décentralisés. Il remercie le Pôle Arbitrage pour son aide.

Il évoque son insatisfaction devant le peu d'arbitres présents lors des manifestations organisées. Il rappelle les prochaines échéances, à savoir le loto du 1<sup>er</sup> mars à Atur et la Paëlla du 6 avril au District à Marsac sur l'Isle. Le voyage de fin d'année prévu en Espagne est maintenu avec 46 inscrits. Il termine en souhaitant une bonne deuxième partie de saison à l'ensemble des officiels. Au rayon des chiffres, la France compte 22 651 arbitres au 31 décembre 2023 pour 9 570 adhérents actifs sur un total de quasiment 13 000. La Dordogne est aujourd'hui le troisième district de la LFNA en termes de nombre d'adhérents.

## TOUR DE TABLE

José DA SILVA et Victor DELACOUR rappellent que les feuilles de match U13 doivent être conformes à la réglementation (dirigeants notés sur la feuille de match, contrôle des identités par l'arbitre). Il est mis en avant le problème des installations non tracées. Après discussion et notamment prise en compte de l'avis de la Commission Technique, il est demandé aux arbitres de faire le maximum pour pouvoir faire jouer les rencontres, quitte à tracer le terrain avec des coupelles. En effet, nous sommes sur de l'éducatif.

Victor DELACOUR informe que la FMI est désormais utilisée en U13 1<sup>ère</sup> Division depuis cette deuxième partie de saison. Suite à discussion sur le sujet, il est proposé à la Commission Technique d'inviter les éducateurs U12/U13 sur les formations FMI post FIA.

Les arbitres de D3 invités sont heureux d'avoir pu assister à la réunion et voir le fonctionnement de la commission de l'intérieur. Ils sont ravis de constater la multiplicité des échanges.

Daniel BOCQUIER précise qu'une audition va être programmée concernant le match arbitré par la licenciée n°9602323917. Des rapports ont été demandés aux différents protagonistes.

Bruno RONGIERAS fait un point sur les observations des JAD. Tous les jeunes ont été vus au moins une fois, les secondes observations commencent. Les qualités affichées sont très prometteuses pour certains jeunes, dont ceux du Pôle Promotionnel. Il ajoute qu'un match entre l'équipe de Foot Adapté du Bergerac Périgord FC et les arbitres va être organisé prochainement. Il est demandé de faire passer le message sur les groupes WhatsApp d'arbitres pour qu'ils se rapprochent de Bruno RONGIERAS.



# Procès verbal

José DI PIERRO remercie ceux qui l'ont soutenu suite à son hospitalisation et le Pôle Arbitrage pour sa compréhension.

Quentin DELANNES fait remonter la nécessité d'établir un protocole de vérification des équipements, de sorte que les assistants spécifiques contrôlent les deux vestiaires, pour une uniformité et un confort de travail durant la rencontre. Il rappelle également que c'est à l'arbitre central de faire la vérification des identités lors de l'avant match.

Jean Marc LALET rappelle l'invitation à faire aux arbitres capacitaires de janvier sur les prochains cours décentralisés.

José DA SILVA est fier de faire partie de la CDA avec la plus grosse augmentation d'arbitres en France. Il évoque l'accompagnement des profils « en danger » sur lesquels l'accompagnateur pourrait intervenir directement durant la rencontre à la manière des éducateurs avec leur équipe. Cette option pourrait être envisagée dans le futur.

Jonathan BLONDY évoque la situation de Théo LE DEVEHAT qui a souhaité à mettre un terme à son aventure à la Section Sportive Arbitrage à Toulouse, par choix personnel. Il clôture la réunion en remerciant tout le monde pour le travail de qualité effectué, et rappelle l'importance de la prochaine CDA qui décidera des finales notamment. Celle-ci est programmée le vendredi 29 mars au soir.

Plusieurs sensibilisations à l'arbitrage sont prévues dans les prochaines semaines. Jonathan enverra un message avec dates et lieux, de sorte que les membres du Pôle puissent se positionner à ses côtés. Il se félicite encore des chiffres de l'arbitrage en Dordogne.

Fin de la réunion à 12h12

Jonathan BLONDY, Président

Benjamin HAUTIER, Secrétaire de séance